D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.	☑

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

La mobilité internationale est un des axes prioritaires du projet d'établissement. Tous les ans un quart de notre effectif global effectue un séjour d'études, un stage professionnel ou encore une immersion dans un établissement à l'étranger. Le lycée accueille également des élèves étrangers scolarisés pour des périodes allant de 6 semaines à 10 mois, ainsi qu'un jeune en service volontaire européen pour 10 mois depuis 3 ans et plusieurs assistants de langue. Le lycée étant labellisé lycée des métiers du sanitaire et du social, les formations de cycle court BTS sont orientées vers ce secteur. Ainsi nous avons développé depuis l'ouverture de ces formations, des partenariats associatifs vers des destinations telles que le Pérou, le Cameroun, le Burkina Faso et Madagascar avec l'appui de notre réseau à l'international. La formation des jeunes ouverte aux enjeux internationaux leur permet d'acquérir un capital linguistique et culturel pour améliorer leur capacité d'insertion professionnelle, sociale, leur citoyenneté active et leur développement personnel. Favoriser la mobilité individuelle s'inscrit dans notre démarche qualité, nous souhaitons inciter un plus grand nombre d'étudiants à effectuer une période de stage dans un pays de l'UE, sachant qu'un tiers de nos effectifs est boursier. Nous accueillons aussi un nombre de plus en plus important d'étudiants présentant un handicap (moteur, sensoriel ou cognitif). Nous sommes conscients que la mobilité est un levier contribuant à l'estime de soi et un facteur positif d'insertion professionnelle pour ces publics.

Nos priorités sont de développer, encourager et faciliter les mobilités des étudiants et enseignants dans une ouverture intersectorielle. Ainsi depuis 2 ans des étudiants partent en stage à Madagascar suite à un projet impulsé et soutenu par le Conseil Général du Morbihan. A l'origine l'axe était l'interculturalité. Nous l'avons par la suite orienté vers une thématique sanitaire (problématique des grossesses précoces) dans le cadre du club Unesco. D'une action ponctuelle, nous avons rendu pérenne le partenariat puisqu'il répond à la fois à un besoin du partenaire accueillant et à la vérification de compétences de nos étudiants mobiles. Nous sommes actuellement sollicités par ce partenaire pour l'accueil de stagiaires.

Dans le cadre d'un autre projet avec la Finlande lors duquel nous avons travaillé sur la mixité hommes femmes dans les métiers du sanitaire et du social, nous avons amorcé des liens avec des structures pouvant accueillir nos étudiants ou personnel. La demande de ces dernières est en lien avec la thématique du bien-être. D'autre part, un projet de courte durée sur l'équilibre alimentaire avait déjà permis la mobilité d'étudiants et de personnel enseignant dans une autre région de Finlande. Nous souhaitons reconduire ce projet.

Dans un souci de veille et de visibilité, l'établissement est inscrit sur la plateforme E-Twinning.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

La mise en oeuvre de la mobilité internationale est une volonté politique de l'établissement. Ainsi la chargée de mission occupe le poste de directrice adjointe et est aussi enseignante d'anglais. Elle est secondée dans l'organisation administrative par un secrétariat. Pour autant l'organisation des relations internationales n'est pas centralisée; la petite taille du pôle enseignement supérieur facilite la communication entre les responsables et permet d'avoir une bonne réactivité de part et d'autre. La mobilité est cependant un processus formalisé et la stratégie de l'établissement concerne essentiellement la mobilité de formation. La promotion de la mobilité fait partie de nos missions premières pour développer l'appétence des étudiants à la mobilité dans l'UE; pour autant l'offre est supérieure à la demande. Le même constat est valable pour la mobilité enseignante. A ce titre la promotion de cette dernière prend tout son sens.

Les mobilités étudiantes dans le cadre des stages s'effectuent selon un protocole garantissant une certaine sécurité qui respectent les points suivants:

- obligation de trouver une association qui ait un référent sur le territoire français et un référent dans le pays accueillant

- soutien logistique avant (question du logement réglée) et pendant la mobilité

- mise en place de projets ou missions en lien avec les référentiels de certification

- engagement des partenaires à une préparation pédagogique et méthodologique

- stratégie visant des partenariats à long terme

- reconnaissance de la mobilité assurée grâce au système des ECTS, de l' Europass mobilité et du supplément au diplôme.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Impact escompté:

- priorité 1 : Nous sommes convaincus que la mobilité permet d'augmenter le niveau de qualification des futurs diplômés et des enseignants. Les mobilités sont des atouts pour l'insertion professionnelle des étudiants. Si le nombre de décrochages en cours d'études est faible, voire inexistant, notre priorité est d'augmenter le nombre d'étudiants mobiles. Nous souhaitons également mettre en place l'accueil d'étudiants entrants.

- priorité 2: Nos filières sanitaires et sociales sont peu concernées par la mobilité. En effet, des freins structurels importants existent et les BTS sont une particularité française. Se pose pour nous le problème de poursuite d'études LMD. Or nous savons que les programmes d'études de ces filières répondent aux besoins du marché du travail et des carrières de l'avenir. Notre priorité est de développer et de dynamiser la mobilité pour améliorer la qualité de la formation.

- priorité 3: La mobilité offre aux étudiants la possibilité d'acquérir d'autres compétences et de les valoriser à l'aide des ECTS et du supplément au diplôme. Elle encourage la coopération transnationale et participe ainsi au rayonnement d'un territoire (ville, département, région). Elle développe l'attractivité de l'établissement. Nous sommes soucieux d'articuler nos actions avec les priorités de la région (dispositif Karta, bourses Télémaque) en identifiant des régions prioritaires. Nous menons des actions de promotion de la mobilité en partenariat avec le Conseil Régional.

- priorité 4: Nous nous efforçons de développer des partenariats de niche sur des champs spécifiques du sanitaire et du social pour travailler sur des thématiques communes et mettre en lumière les spécificités disciplinaires. Renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et l'entreprise favorise l'excellence. La mobilité de stage est professionnalisante et est une forte valeur ajoutée pour les étudiants et les enseignants.

- priorité 5: Le financement est une question centrale pour la mobilité internationale. Certains étudiants pensent qu'une mobilité à l'étranger est très coûteuse et se refusent à cette possibilité. Des bourses complémentaires existent (Conseil Régional, Conseil Général, Mairie) et nous essayons d'articuler au mieux ces sources de financement afin de promouvoir l'équité sociale. Nos étudiants sont issus de familles modestes (1/3 de boursiers) et nous sommes soucieux de favoriser l'accès à la mobilité pour ces personnes.